

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20160905-D2016-54-DE
Date de télétransmission : 12/09/2016
Date de réception préfecture : 12/09/2016

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2016-54 en date du 05/09/2016 portant approbation d'une convention de prestation de service avec l'association FOYER RURAL pour la mise en place d'animations dans le cadre des activités périscolaires :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 05 septembre 2016, à 19H30, suivant convocation en date du 30 août 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, HARGE Andrée, ALAMARGOT Sylvie, ARMAND Thierry, DUBREUIL Marc, GILLES Dominique, LATOUR Christelle, CASTANET Christine, BABAUDOU Pascal.

Représentés : MM. DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie, BERGER Thierry procuration à FAUCHER Alain.

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance.

| Membres | Présent | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre |
|---------|---------|-------------|---------|----------|------|--------|
| 15 | 12 | 2 | 12 | 14 | 14 | 0 |

Le Maire expose au Conseil Municipal que pour l'année scolaire 2016/2017 l'association FOYER RURAL a été sollicitée pour la mise en place d'une activité « atelier manuel » dans le cadre des activités périscolaires du vendredi après-midi.

Afin de définir les modalités de fonctionnement et d'intervention des animateurs, le maire présente un projet de convention proposée par cette association. Cette convention prévoit notamment la mise à disposition d'un référent animation et d'un animateur de soutien pour toute la durée de l'année scolaire. Le coût de cette prestation sera de 119,00 euros par séance.

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de convention proposé,

AUTORISE le maire à signer cette convention dont un exemplaire sera annexé à la présente délibération.

A La Geneytouse, le 06 Septembre 2016
Le Maire,

Alain FAUCHER

